

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 25 février 2021

AUX PARTENAIRES DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES
SOCIAUX, PHYSIENNES MÉDICALES ET PHYSIENS MÉDICAUX

Objet : Publication de la mise à jour du document *Mammographie numérique : guide
d'évaluation pour les physiciens médicaux*

Mesdames,
Messieurs,

Le Programme québécois de cancérologie du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) est heureux de vous informer que le document *Mammographie numérique : guide d'évaluation pour physiciens médicaux* a été mis à jour et il est maintenant publié sur le site Internet du MSSS¹.

Ce guide met à jour les protocoles et les normes de contrôle de la qualité à suivre par les physiciennes médicales et les physiciens médicaux pour évaluer les équipements de mammographie numérique. Des formulaires sous format Excel seront rendus disponibles aux physiciennes médicales et physiciens médicaux, et ce, afin de faciliter la collecte des données et la production des résultats de tests. Le guide a été rédigé par une équipe d'experts du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ), et de nombreux partenaires ont été mis à contribution tant lors de la rédaction que de la révision. Pour les équipements et les accessoires liés à l'utilisation de films, nous vous rappelons que le *Manuel de contrôle de la qualité pour la mammographie et la biopsie guidée par stéréotaxie – Volume 2 : Physicien biomédical* demeure en vigueur.

... 2

¹ Disponible au lien suivant : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001921/>.

Nous aimerions porter à votre attention que **toutes les nouvelles normes indiquées dans cette mise à jour du guide entrent en vigueur dès maintenant, soit le 25 février 2021. En effet, le LSPQ basera ses avis de conformité des installations de mammographie sur ces nouvelles normes.** Toutefois, notez qu'un délai de **six mois** sera accordé aux centres pour se conformer à la nouvelle norme relative aux écrans de visualisation des examens antérieurs (moniteurs de classe secondaire). Cette nouvelle norme entrera donc en vigueur à partir du **6 septembre 2021**.

Nous aimerions à nouveau remercier tous nos partenaires pour leur apport et leur implication dans les travaux relatifs à la mise à jour du présent guide. Pour toute question concernant les protocoles ou l'application des nouvelles normes, veuillez contacter le secteur de la radioprotection au LSPQ à l'adresse suivante : radioprotection@inspq.qc.ca.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur national,

A handwritten signature in blue ink that reads "Jean Latreille".

Jean Latreille, MDCM, FRCPC

c. c. Ir Martin Benoit Gagnon, MSSS
Mme Guylaine Ouimet, technologue spécialisée en mammographie

N/Réf. : 21-AU-00121